

PROJET D'ÉTABLISSEMENT

AXE 1

CITOYENNETÉ – RESPONSABILITÉ – ENGAGEMENT

1-1- Education au développement durable (EDD)

Constat : Il s'agit d'une priorité qui fait consensus au sein de la communauté scolaire.

Si des actions ont déjà été mises en place, il n'y a pas de plan coordonné à l'échelle de l'établissement pour planifier l'éducation au développement durable. Pour chaque sous objectif, il faudra envisager les actions dans 4 directions : enseignements, gestion et maintenance de la structure, vie scolaire et partenariats.

Objectif : Agir ensemble pour un développement durable au sein de l'établissement (vers une labellisation E3D).

Objectifs opérationnels	Actions	Indicateurs de résultats
<ul style="list-style-type: none"> • Lutter contre le gaspillage • Agir pour une Ecole « plus propre » (de la maternelle à la terminale) • Sensibiliser tous les acteurs au développement durable : élèves, enseignants, parents, tous les personnels • Assurer la plus grande visibilité des actions menées dans le cadre de l'EDD 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en place d'un comité de pilotage représentatif de la communauté scolaire ▪ Engager une démarche de labellisation HQE (Haute Qualité Environnementale), ▪ 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Evolution des quantités achetées ou jetées (matériel/ alimentation/...). ✓ Nombre d'actions menées ✓ Nombre d'élèves impliqués ✓ Nombre d'enseignants inscrits aux formations DD ✓ Nombre de projets liés au DD ✓ Nombre de formation liée au DD à destination des personnels ✓ Obtention et évolution du label HQE

Objectif : Développer l'engagement citoyen des élèves

Objectifs opérationnels	Actions	Indicateurs de résultats
<ul style="list-style-type: none"> • Préparer les élèves à l'exercice de la citoyenneté et de la responsabilité • Développer les associations au sein desquelles les élèves exercent des responsabilités (AS, MDL, ...) • Favoriser et accompagner l'engagement des élèves en faveur du Développement durable 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'actions de solidarité et de promotion de la citoyenneté • Développer le journal des élèves • Formation régulière (une fois par période) des délégués par un adulte identifié • Accompagnement de la MdL pour créer les conditions de l'exercice de la responsabilité par les élèves • Développement de l'AS pour augmenter l'offre de pratique sportive • Formation des jeunes officiels 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre d'élèves participant ✓ Nombre d'actions ✓ Nombre d'adhérents aux associations ✓ Nombre d'élèves candidats aux fonctions représentatives (délégués, élus CVL, Mdl...) ✓ Evènements organisés

1-2 : Agir pour un meilleur climat scolaire

Constat : Les relations entre élèves en fonction des nationalités, des langues maternelles, de l'ancienneté dans l'établissement... et les difficultés qui en résultent, exprimées par nombre d'entre eux, doivent nous interroger. La situation pose la question du respect des valeurs auxquelles l'établissement se réfère. C'est une problématique qui concerne tout l'établissement.

Nous constatons des difficultés dans le respect des règles. Cela concerne l'assiduité, la ponctualité, la propreté des locaux, les dégradations, la fraude. Une convergence de vue et une collaboration entre les familles et l'institution est nécessaire. Plus que sur l'interdit, il faut s'appuyer **sur l'idée de justice et d'équité entre les élèves** et susciter l'adhésion du plus grand nombre, dès leur plus jeune âge.

Objectif : Favoriser le « vivre ensemble » pour un climat scolaire serein respectueux de chacun

Objectifs opérationnels	Actions	Indicateurs de résultats
<ul style="list-style-type: none"> • Lutter contre les phénomènes de groupes et les discriminations • Améliorer l'accueil et l'intégration des élèves et des personnels • Travailler au respect des personnes et des biens • Veiller au respect de l'assiduité et de la ponctualité • Œuvrer à la réussite des élèves à besoins particuliers • Améliorer la communication (interne à l'établissement et externe) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en place du dispositif des sentinelles et des référents ▪ Journée des nouveaux ▪ Livret d'accueil ▪ Journées sportives à SF pour les lycéens ▪ Voyage d'intégration ▪ Tutorat entre élèves ▪ Rédaction d'une charte en sollicitant le CVL et le CVC ▪ Campagne de sensibilisation (par les élèves, les personnels de l'établissement, les agents ...) ▪ Journée de « nettoyage » ▪ Veille par des élèves relais ▪ Travail sur le règlement intérieur avec les élèves ▪ Analyse les absences et les retards (à partir de Pronote) ▪ Redéfinir les motifs d'absences et de retards ▪ Tutorat (adulte/pair...) 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre et type d'incident survenu / répertorié ✓ Nombre et motif des punitions/sanctions ✓ Nombre d'élèves « tuteurs », « référents », sentinelles » ✓ Nombre de participant aux actions « d'intégration » ✓ Nombre et type de dégradation et évolution ✓ Nombre de retards/absences et évolution (justifié-non justifié...) ✓ Nombre d'activités et de participants ✓ Corrélation résultats/assiduité ✓ Nombre de tutorats mis en place ✓ Nombre de PPRE institutionnalisés

Objectif : Contribuer à une communauté scolaire ouverte, conviviale et solidaire.

Objectifs opérationnels	Actions	Indicateurs de résultats
<ul style="list-style-type: none"> • Prévenir les conséquences des pratiques à risque (addictions, éducation à la sexualité, cyberdépendance, ...) • S'engager dans des actions solidaires en ciblant les priorités en cohérence avec les valeurs de l'établissement • Développer les activités conviviales et fédératrices au sein de la communauté scolaire • Renforcer les liens avec les anciens élèves 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Un programme annuel d'actions défini par le Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté (CESC), dans lequel l'implication des élèves et des parents sera fortement encouragée et valorisée. ▪ Des actions choisies en concertation au sein de la communauté scolaire, en s'appuyant sur les élèves. ▪ Des activités programmées et organisées en collaboration avec les associations partenaires de l'établissement. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre d'actions organisées ✓ Nombre de participants aux actions ✓ Evolution des incidents constatés ✓ Enquêtes / sondages auprès des élèves

PROJET D'ÉTABLISSEMENT

AXE 2

MAITRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE POUR TOUS

Constat : Les élèves sont majoritairement italophones. On constate de nombreuses erreurs lexicales et syntaxiques. Certains élèves parlent mieux anglais que français à la fin de leur scolarité. Pourtant les résultats aux examens (DNB, Baccalauréat) et aux évaluations du primaire (nationales ou de zone) sont bons.

Le français est l'affaire de tous les personnels de l'établissement qui doivent être plus exigeants quant à son utilisation.

Objectif : garantir la maîtrise du français pour tous

Objectifs opérationnels	Actions	Indicateurs de résultats
<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer le niveau de langue française à l'oral • Améliorer les compétences en lecture • Prévenir les difficultés et y remédier • Mettre en valeur la francophonie • Former les personnels et accompagner les parents 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Adopter des attitudes exigeantes sur le recours à la langue française <ul style="list-style-type: none"> ➔ Dès la maternelle ➔ Dans les classes (échanges entre élèves durant travaux de groupe ...) ➔ Lors des récréations et temps de cantine (échanges élèves/adultes) ▪ Augmenter le temps d'exposition à la langue française en <ul style="list-style-type: none"> ➔ Privilégiant les projets faisant appel à des intervenants extérieurs francophones ➔ Intégrant en EMILE les projets recourant aux intervenants non francophones. Toute visite scolaire étant réalisée en français. ➔ promouvant les clubs et les activités extra scolaires 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Résultats aux examens (DNB, baccalauréat) ✓ Résultats aux évaluations nationales (CP, CE1) et de zone (CE2, CM1 et CM2) ✓ Evaluations précises du niveau de français (certifications possibles) ✓ Nombre de livres lus/ fréquentation du CCC de l'école / nombre d'emprunts et typologie ✓ Nombre de partenariats et actions engagées ✓ Nombre de journées de formation sur le thème pour les personnels ✓ Activités périscolaires en français ✓ Temps d'exposition au français (réception et production) par semaine ✓ Recours systématique à la langue française sur les temps de classe. ✓ Recours et usage du français prioritaire sinon exclusif par tous les personnels (gardiens, vie scolaire, professeurs, intervenants extérieurs)

dans l'établissement en français

- ➔ développant supports en français à la maison (parcours de documentaires vidéos type « C'est pas Sorcier », Proposer un parcours de lecture
- Favoriser les échanges interclasses (Les grands vont lire aux petits, présentent des productions, expériences ... et inversement)
- Assurer des signalétiques en français.
- Développer les écrits de travail dans les classes : poésies, chants, presse, médias, actualités...
- Organiser la semaine de la francophonie « uniquement en français »
- Participer à des actions comme <http://lespetitschampionsdelalecture.fr/> , le Prix des Incorruptibles ...
- Utiliser des outils numériques en français (applications en ligne comme <https://rallye-lecture.fr/> ...)
- Permettre au dispositif ALEF d'intervenir jusqu'en 6^{ème}, dernière année du cycle 3
- Etablir puis appliquer une liste par niveaux d'italianismes à éviter absolument (inutile si on maîtrise bien le français)
- Etablir sur les 3 années du cycle 2 un porte vue lexical
- Ritualiser à l'école primaire des moments de langage oral, favoriser l'automatisation : c'est les

programmes

- Inscrire un voyage dans un pays francophone dans le parcours de l'élève
- Participer aux actions pédagogiques comme le Printemps des Poètes, Ambassadeurs en Herbe, Dis moi dix mots ...
- Développer les liens avec les Institutions francophones de Rome
- Promouvoir les échanges avec des élèves francophones (Twitchclasses francophones, correspondance ...)
- Former tous les personnels à un niveau oral B2 en français
- Former tous les enseignants aux interférences langagières entre l'italien et le français
- Proposer des cours de français aux parents dans l'établissement

PROJET D'ÉTABLISSEMENT

AXE 3

ÉDUCATION PLURILINGUE ET PLURICULTURELLE

Constat : Les parcours en langues dans l'établissement nécessitent plus de cohérence et de lisibilité et doivent être adaptés aux axes de la politique des langues à l'AEFE (3 axes : Le français/la langue du pays hôte/l'éducation plurilingue)

Objectif : maîtrise des Langues vivantes

Objectifs opérationnels	Actions	Indicateurs de résultats
<ul style="list-style-type: none"> • Développement de l'EMILE (anglais et italien) en primaire • Gestion de l'hétérogénéité / Mise en place de la différenciation pédagogique en langues • Rendre lisibles les parcours en LV et Ancrage culturel • Rendre lisibles les dispositifs pour nouveaux arrivants non italophones • Développer les projets inter langues et plurilingues sur tous les niveaux • Développer les partenariats et échanges 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en place de modules d'EMILE en anglais ▪ Mise en place de modules d'EMILE en italien dans les 24 heures d'enseignement et à identifier ▪ Articulation des modules d'EMILE dans les 2 langues avec un travail sur les compétences disciplinaires (avec les PE) ▪ Evaluations diagnostiques à mettre en place et à partager avec les enseignants d'autres langues ▪ Utilisation d'outils de différenciation partagés (dont numériques) ▪ Cohérence des langues enseignées dans le parcours (Italien et anglais dès le cycle 1, 3^e langue (espagnol ou allemand) en 5^e (voire une 4^e langue possible en 2nde mais non évaluée au baccalauréat) ▪ Croiser les progressions en langues : développement d'actions inter cycles et inter degrés ▪ Mise en place de biographies langagières ou d'un portfolio pour accompagner le parcours de l'élève ▪ Proposer des évaluations standardisées dans les 2 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Heures d'EMILE et/ou de DNL dans les emplois du temps ✓ Résultats aux examens (DNB, baccalauréat) ✓ Évaluations cycle 2 et cycle 3 ✓ Evaluation du socle commun / certifications ✓ Nombre de partenariats et actions engagées ✓ Nombre de journées de formation sur le thème pour les personnels



LV aux cycles 2 et 3

- Permettre à l'élève d'intégrer le groupe de sa classe après un temps dans le groupe « débutant » (au sein de la même année ou l'année suivante)
- Accompagner les élèves nouvellement arrivés et non italophones en s'appuyant sur les autres langues (intercompréhension)